



**Instruments
internationaux relatifs
aux droits de l'homme**

Distr.
GENERALE

HRI/CORE/1/Add.70
10 juin 1996

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

DOCUMENT DE BASE FORMANT PARTIE DES RAPPORTS DES ETATS PARTIES

BELARUS

[11 avril 1995]

1. La République du Bélarus a une superficie de 207 600 km².
2. Doté d'une population de 10,4 millions d'habitants, le Bélarus est donc d'une dimension comparable à celle de la Hongrie, de la Grèce, du Portugal, de Cuba ou de la Belgique. On y compte 4,9 millions d'hommes et 5,5 millions de femmes.
3. La population urbaine s'élève à 7,1 millions d'habitants et la population rurale à 3,3 millions.
4. La densité de population est de 49 habitants au km².
5. En ce qui concerne son organisation administrative et territoriale, la République comprenait au 1er janvier 1994 : 6 régions (oblasts), 118 districts ruraux (selskie raiony), 25 arrondissements urbains (raiony v gorodakh), 102 villes, 109 agglomérations de type urbain et 1 452 conseils ruraux.
6. Dans les 118 districts ruraux, la population varie de 10 000 à 100 000 habitants : 13 districts ont entre 10 000 et 20 000 habitants, 30 en ont entre 21 000 et 30 000, 32 entre 31 000 et 40 000, 22 entre 41 000 et 50 000, 11 entre 51 000 et 60 000, 5 entre 61 000 et 70 000, 4 entre 71 000 et 100 000 et un district compte plus de 100 000 habitants. En moyenne, la population des districts est de 24 800 habitants, chaque conseil rural couvrant une superficie peuplée de 2 268 habitants.
7. Il existe 24 800 établissements ruraux dans la République.

8. En ce qui concerne la composition ethnique, on y recense plus de 100 nations et nationalités. Le gros de la population est constitué de Bélarussiens (7 905 000). On trouve en nombre important des Russes (1 342 000), des Ukrainiens (291 000), des Polonais (418 000) et des Juifs (112 000).

9. D'après le recensement de 1989, 4 708 000 habitants avaient suivi un **enseignement supérieur ou secondaire**. 60 % des habitants âgés de 18 ans ou plus avaient suivi un enseignement supérieur ou secondaire (11 % un enseignement supérieur et 49 % un enseignement secondaire); 76,7 % de tous les employés avaient un niveau d'éducation supérieur ou secondaire.

10. L'écart entre le niveau d'éducation des zones urbaines et celui des zones rurales se resserre.

11. Au début de 1994, le **pays comptait** 10 367 300 habitants, dont 7 073 900 citadins et 3 293 400 ruraux. La population des villes de plus de 90 000 habitants s'élevait à 4 772 700 citadins, c'est-à-dire 68 % de la population urbaine totale. La ville de Minsk contribuait pour 56 % à la croissance démographique totale, qui était de 902 000 habitants.

12. Par oblast, la croissance démographique pour la période 1965-1993 se répartissait comme suit : 285 000 habitants (16 %) dans l'oblast de Brest; 138 000 (8 %) dans l'oblast de Vitebsk; 151 000 (8 %) dans l'oblast de Gomel; 121 000 (7 %) dans l'oblast de Grodno; 78 000 (4 %) dans l'oblast de Minsk; et 65 000 (3 %) dans l'oblast de Mogilev.

13. Toujours de 1965 à 1993, la population urbaine a augmenté de 3 865 300 habitants, c'est-à-dire qu'elle a été multipliée par 2,2, tandis que l'effectif de la population rurale diminuait de 2 055 900 habitants (38,4 %). En 1991, les citadins représentaient 68,2 % de la population totale, contre 38,5 % en 1965.

14. De toutes les circonscriptions administratives du pays, la plus urbanisée (à 69 %) est actuellement l'oblast de Mogilev. Les régions qui comptent le moins de citadins sont les oblasts de Brest et Grodno (60 et 61 %, respectivement).

15. Le rythme de croissance de la population urbaine se ralentit : de 4 % en 1965, il était tombé à 2,7 % en 1981 et 1,2 % en 1992. De 1965 à 1990, la population rurale a diminué en moyenne de 74 000 habitants (2,4 %) par an. En 1990, elle a accusé une diminution de 80 000 habitants, dont les causes principales étaient les migrations (intéressant 58 000 personnes, ou 72 % du chiffre en question) et la baisse de la croissance naturelle (représentant 19 000 personnes, soit 24 %).

16. La situation démographique dans les zones rurales s'aggrave. Le nombre de naissances était de 91 400 en 1965, mais de 36 000 seulement en 1993, soit une chute de 61 %, tandis que le nombre de décès s'élevait dans la même période de 40 700 à 66 300, soit de 63 %. Le taux de natalité est tombé de 17,1 à 11,6 %, tandis que le taux de mortalité passait de 7,6 à 20 %. Depuis 1977,

la croissance naturelle de la population rurale est négative (les décès l'emportent sur les naissances); les taux sont les suivants : 1965, 9,5; 1970, 4,8; 1977, 0,1; 1980, 2; 1990, 5,6; 1993, 9,1.

17. La répartition de la population par sexe s'améliore. Pour 1 000 hommes, il y avait 1 128 femmes en 1977, 1 154 en 1980 et 1 178 en 1990.

18. En ce qui concerne le **taux de natalité**, il y a eu 117 400 naissances au Bélarus en 1993, dont 81 400 dans les zones urbaines et 36 000 dans les zones rurales. Le taux de natalité proprement dit (c'est-à-dire le nombre de naissances pour 1 000 habitants) était de 11,4 pour 1 000 dans l'ensemble de la population (11,6 dans les zones urbaines et 10,9 dans les zones rurales).

19. L'augmentation du nombre de naissances que l'on a observé dans la période 1981-1987 (où celles-ci sont passées de 158 000 à 163 000 par an) était liée à une politique de soutien plus actif de l'Etat aux familles comportant des enfants. A l'heure actuelle, cependant, la proportion de jeunes femmes dans la population totale de femmes en âge de procréer diminue : en 1994, la proportion de femmes âgées de 15 à 29 ans était de 42 %; elle était de 48 % en 1979 et de 50 % en 1959. Le nombre de femmes en âge de procréer (c'est-à-dire de 15 à 49 ans) diminue aussi par rapport au nombre total de femmes dans la population (en 1994 : 47 %; en 1979 : 49 %; en 1959 : 51 %).

20. La combinaison de cette modification fâcheuse de la répartition par âge et de la détérioration des conditions de vie et des conditions d'emploi des femmes a des effets défavorables sur les statistiques de natalité. L'un des facteurs contrariants est la régulation délibérée des naissances. En 1993, 85 700 avortements ont été pratiqués, concernant 84,2 femmes âgées de 15 à 49 ans pour 1 000. Les chiffres correspondants pour 1985 étaient de 200 900 et 80,4 pour 1 000 - le nombre d'avortements était donc inférieur de 57 % en 1993, du fait de l'introduction de la méthode du curetage par aspiration. En 1993, le nombre total de curetages par aspiration s'est monté à 127 000, soit 8 % de moins que l'année précédente. Sur le nombre total d'avortements pratiqués dans des hôpitaux relevant du Ministère de la santé, 9 300, soit 11 %, l'ont été sur des femmes primipares.

21. Toujours en 1993, le nombre de naissances d'enfants viables dans les hôpitaux relevant du Ministère de la santé était au total de 118 100; sur ce nombre, 5 900, soit 5 %, étaient prématurés. Sur le nombre d'enfants nés viables, 0,5 % avaient un poids à la naissance inférieur à 1,5 kg, 4,1 % pesaient entre 1,5 et 2,5 kg, 50,6 % entre 2,5 et 3,5 kg et 44,9 % plus de 3,5 kg. Sur 1 000 enfants nés viables, 109 étaient malades ou le sont rapidement devenus; en 1985, le chiffre correspondant était de 71 pour 1 000 naissances. Le taux de morbidité périnatale des enfants prématurés était de 563 pour 1 000 en 1993, contre 360 pour 1 000 en 1985. Le taux de mortalité était de 1,6 pour 1 000 en ce qui concerne les nouveau-nés accouchés à terme et 43 pour 1 000 en ce qui concerne les prématurés.

22. Les affections néonatales les plus courantes sont les suivantes : insuffisance pulmonaire due à une hypoxie ou une asphyxie intra-utérine au cours de l'accouchement (représentant près de 33 % de toutes les affections néonatales); syndromes de troubles respiratoires et autres maladies respiratoires (13 %); traumatismes crânio-cérébraux et autres traumatismes obstétricaux (4 %); affections aiguës des voies respiratoires (3 %); pneumonie congénitale (1,8 %) et pneumonie (0,2 %). Plus de 2 000 enfants naissent atteints d'une anomalie congénitale chaque année. Cela représente 1,7 % du nombre total d'enfants nés viables.

23. La santé des enfants dans la période postnatale dépend étroitement de celle de leur mère au cours de la grossesse. Les données de 1985 et 1993 font apparaître les taux de croissance suivants en ce qui concerne les affections dont souffrent les femmes ayant mené leur grossesse à son terme : anémie, de 8 à 20,7 %; affections rénales, de 4 à 9,7 %; toxicose gravidique tardive, de 7 à 7,1 %; troubles circulatoires, de 4 à 7,5 %. En 1993, 24 femmes sont mortes de complications survenues au cours de la grossesse, de l'accouchement ou dans la période postnatale. Cela représentait un taux de mortalité maternelle de 20 pour 100 000 naissances viables, contre 28 pour 100 000 en 1985.

24. En ce qui concerne la **mortalité**, il y a eu au Bélarus en 1993 un total de 128 600 décès (citadins : 62 300; ruraux : 66 300). Le taux de mortalité était de 12,4 pour 1 000 (population urbaine : 8,8; population rurale : 20). Les principales causes de mortalité sont les suivantes : troubles circulatoires, néoplasmes, accidents, intoxications ou blessures et maladies respiratoires. Le nombre de morts imputables à ces causes en 1993 se répartissait comme suit : troubles circulatoires, 63 600; néoplasmes, 19 000; accidents, intoxications ou blessures, 13 500; maladies respiratoires, 7 100. Entre 63 et 84 % des personnes qui sont mortes de néoplasmes, maladies respiratoires ou troubles circulatoires étaient âgées de 60 ans ou plus. La plupart des personnes mortes par suite d'accidents, d'intoxications ou de blessures étaient d'âge actif (74 % du total, et 85,6 % de toutes les victimes masculines d'accidents). La plupart des décès accidentels (2 300, soit 22 pour 100 000 habitants) étaient dus à des accidents de la circulation. Il y a eu 2 900 suicides (28 décès pour 100 000), 1 100 meurtres (10 décès pour 100 000) et 2 100 décès provoqués par l'alcoolisme (21 pour 100 000).

25. La **mortalité infantile** est l'un des indicateurs de santé publique et démographiques les plus importants. En 1993, 1 487 enfants sont morts avant d'avoir atteint l'âge d'un an (12,5 pour 1 000 naissances viables). Parmi les principales causes de mortalité infantile, on peut citer les suivantes : troubles survenus durant la période périnatale (32 %); anomalies congénitales (plus d'un tiers); troubles respiratoires (15 %), enfin maladies infectieuses et parasitaires (11 %). Les chiffres peu satisfaisants qui ont été relevés en ce qui concerne la mortalité infantile sont largement dus à l'état de santé des femmes, qui subissent le contrecoup de conditions de vie difficiles, de l'insuffisance des services médicaux et de conditions d'emploi dures et dangereuses.

26. L'espérance de vie a baissé au Bélarus. En 1992, elle était de 70,3 ans, contre 71,1 ans en 1990 (celle des femmes était respectivement de 75,4 et 75,6 ans).

27. Le taux de croissance démographique peut également être influencé par l'évolution des processus de **migration**. L'émigration a baissé ces dernières années. D'après les chiffres du Ministère des affaires intérieures, le nombre de personnes quittant le pays pour établir leur résidence permanente à l'étranger a diminué : il était de 15 000 en 1989, 34 000 en 1990, 22 000 en 1991 et 10 000 en 1992.

28. En 1993, 57 000 habitants se sont établis dans les zones urbaines; 34 000 (59,6 %) venaient de la Fédération de Russie, 6 000 (10,5 %) de l'Ukraine et 3 000 (5,3 %) du Kazakstan. La même année, 31 000 habitants ont quitté les zones urbaines; 23 000 (74,2 %) sont allés s'installer en Fédération de Russie, 6 000 (19,4 %) en Ukraine, 5 400 (2 %) dans l'Extrême-Orient russe et 100 (0,3 %) au Kazakstan.

29. Au total, 15 400 personnes ont quitté les zones rurales; 10 300 (66,7 %) ont émigré en Fédération de Russie, 3 000 (20 %) en Ukraine, 100 (0,7 %) au Kazakstan et 100 (0,7 %) dans les pays baltes. Le nombre d'habitants des zones rurales qui ont changé de lieu de résidence au Bélarus même s'élevait à 154 400 (75 %). En raison de l'exode rural, les campagnes ont perdu 339 200 habitants de 1986 à 1990. Ceux-ci sont principalement venus grossir la population des grandes villes (de 100 000 habitants ou plus).

30. En ce qui concerne le **nombre et la composition des ménages**, le recensement de 1989 a dénombré 2 796 000 ménages au total, dont 972 000 (34,8 %) étaient constitués de deux personnes, 766 000 (27,4 %) de trois personnes, 748 000 (26,7 %) de quatre personnes, 212 000 (7,6 %) de cinq personnes et 98 000 (3,5 %) de six personnes ou plus. Le plus souvent, les ménages comptaient deux ou, dans les zones urbaines, quatre personnes.

31. La dimension d'un ménage était en moyenne de 3,2 personnes en 1989, contre 3,3 en 1979. Les chiffres correspondants pour les zones rurales étaient respectivement de 3,0 et de 3,3, tandis que la dimension moyenne d'un ménage dans les zones urbaines restait inchangée, soit 3,3 personnes.

32. Les résultats d'une enquête par sondage isolée montrent que 17 % des jeunes couples mariés interrogés n'avaient pas d'enfants. Parmi les 83 % de couples ayant des enfants, 57 % n'en avaient qu'un seul, 40 % avaient deux enfants et 3 % trois enfants ou plus. 49 % des couples sans enfant ont exprimé l'intention d'en avoir deux, 11 % ont dit souhaiter en avoir trois et 28 % n'en avoir aucun. Les enquêtés considéraient que le nombre idéal d'enfants dans un ménage était de deux.

33. L'une des causes de la chute du nombre d'enfants par ménage était leur situation financière. En 1989, 24,5 % des enquêtés qui tenaient un budget et avaient des enfants de moins de 16 ans disposaient d'un revenu total par personne égal ou inférieur au niveau de subsistance, que le Conseil suprême du Bélarus fixait en janvier 1989 à 125 roubles. Les ménages en question sont

principalement ceux qui comptaient trois enfants ou plus, ainsi que 29 % des ménages ayant deux enfants et 14 % des ménages à enfant unique. On a calculé qu'en 1989, le nombre d'enfants de moins de 16 ans qui vivaient dans des familles au revenu total par personne égal ou inférieur au niveau de subsistance était de 1,4 million, soit 55 % du total.

34. S'agissant des **mariages et divorces**, 82 300 mariages ont été enregistrés au Bélarus en 1993, dont 59 400 dans les zones urbaines et 22 900 dans les zones rurales. Le taux de nuptialité était le plus élevé parmi les hommes âgés de 20 à 24 ans et les femmes de 18 à 24 ans : 44 000 hommes et 58 000 femmes appartenant à ces groupes se sont mariés en 1993, soit, respectivement, 53,1 % des hommes et 70,3 % des femmes qui se sont mariés cette année-là. Par comparaison avec 1965, le nombre total de mariages était supérieur de 11 700, soit 16,6 %, en 1993 : il a augmenté de 24 600 (70,5 %) dans les zones urbaines et diminué de 12 800 (36,1 %) dans les zones rurales.

35. Il y a eu 44 900 divorces en 1993 (32 500 de plus qu'en 1965) : 37 500 dans les zones urbaines et 7 400 dans les zones rurales.

36. En 1993, le taux de nuptialité était de 7,9 % (8,4 dans les zones urbaines et 6,9 dans les zones rurales), tandis que le taux de divorce était de 4,3 % (5,3 dans les zones urbaines et 2,2 dans les zones rurales).

37. La plupart des hommes et des femmes divorcent entre 25 et 34 ans. Un divorce sur trois intervient dans les cinq ans qui suivent le mariage. 32,2 % des hommes et 40,5 % des femmes qui divorcent ont moins de 30 ans. Le nombre de divorces enregistrés augmente plus vite chaque année que celui des mariages. Pour 100 mariages enregistrés, il y avait 55 divorces en 1993, contre 14 en 1965. Les jeunes couples ont des difficultés dans les premières années de leur mariage.

38. L'enquête par sondage isolée qui a porté sur 1 700 jeunes couples mariés a montré que presque tous (95 %) rencontraient des difficultés dans leur premier mariage. Les principaux problèmes évoqués étaient les suivants : logement, 71 %; problèmes financiers, 60 %; diminution considérable du temps libre, 30 %; difficulté de faire face aux dépenses liées à l'entretien d'un enfant, 23 %; problèmes avec les beaux-parents, 21 %.

39. Les ménages jugent leur situation financière ainsi : satisfaisante, 12 %; non satisfaisante, 38 %; pas entièrement satisfaisante, 48 %. Les ménages qui ne sont pas satisfaits de leur situation financière ont des dépenses mensuelles moyennes minimales supérieures de 4 % à leur revenu brut. Dans les ménages satisfaits de leur situation financière, le revenu brut est supérieur de 25 % aux dépenses incompressibles.

40. Dans les ménages ayant trois enfants ou plus, le budget alimentaire représente plus de la moitié (61 %) des dépenses minimales; dans les ménages sans enfant, la proportion correspondante est de 51 %. Les achats de vêtements et chaussures représentent 33 % des dépenses minimales.

41. Les jeunes couples mariés qui ne sont pas satisfaits de leur situation financière comptent l'améliorer comme suit : 57 % attendront une augmentation de salaire, 30 % chercheront un emploi mieux rémunéré, 23 % entendent épargner davantage, 17 % espèrent une aide de l'Etat et 10 % une aide de leurs proches, tandis que 9 % n'ont pas l'intention de faire quoi que ce soit. A l'époque de l'enquête, 75 % de ces jeunes couples vivaient dans leur propre logement et 25 % chez des parents. 59 % seulement des couples sans enfants habitaient dans leur propre logement.

42. Plus de la moitié (59 %) du nombre total des enquêtés vivaient dans leur propre appartement, tandis que 3 % partageaient un appartement, 15 % vivaient à l'hôtel, 22 % dans des maisons individuelles et 1 % dans des casernes ou d'autres types de locaux. En ce qui concerne la superficie de ces logements, 34 % des jeunes couples disposaient de plus de 9 m² par personne et 10 % de plus de 13 m² par personne. Par contre, 45 % des couples disposaient de 7 m² ou moins par personne et 20 % de moins de 5 m² par personne. 36 % des couples ayant leur propre logement vivaient dans des appartements d'une seule pièce.

43. Les jeunes couples dont les parents sont encore en vie entretiennent généralement des relations étroites avec eux. 92 % reçoivent une aide de leurs parents : pour 46 % des couples ayant un logement séparé, cette assistance prend la forme d'un appui financier; pour 23 % d'entre eux, elle consiste à garder les enfants. Dans 18 % des cas, les parents accueillent ou envoient de la nourriture; dans 10 % des cas, ils achètent ou envoient d'autres types de marchandises. Dans 9 % des cas, les parents accueillent les enfants chez eux pendant les vacances. A l'inverse, 85 % des jeunes couples qui vivent dans leur propre logement aident leurs parents, dans la plupart des cas (77 %) en faisant le ménage.

44. S'agissant de la **structure socio-économique**, le recensement de 1989 a révélé que la population comprenait 5 662 300 travailleurs manuels (55,8 %), 2 870 400 travailleurs non manuels (28,3 %) et 1 604 500 membres de fermes collectives (15,8 %). A l'intérieur de ces groupes, les personnes économiquement actives étaient respectivement au nombre de 3 024 700 (57,5 %), 1 654 600 (31,1 %) et 599 900 (11,3 %).

45. Au total, 4 004 100 personnes (76 %) étaient employées dans la production matérielle, et 1 273 300 (24 %) dans la sphère non matérielle. De 1970 à 1989, la proportion de personnes employées dans la production matérielle est tombée de 81,2 % à 75,6 %. Dans la même période, les proportions d'employés dans certains secteurs ont augmenté comme suit : industrie, de 25,6 % à 31,1 %; construction, de 7,7 % à 8,7 %; commerce, restauration-hôtellerie, fourniture et vente de matériaux et d'équipements, ou produits semi-finis, de 6,1 % à 7,4 %. La proportion de personnes employées dans l'agriculture est tombée de 34,5 % à 19,9 %. Celle des personnes employées dans la sphère non matérielle, a augmenté, passant de 18,6 % en 1970 à 24 % en 1989.

46. Les personnes occupant un emploi manuel étaient au nombre de 3 574 100 (67,5 %) et celles occupant un emploi intellectuel au nombre de 1 721 500 (32,5 %). 65,3 % des personnes employées à des tâches manuelles et 80,9 % de celles employées à des activités intellectuelles étaient des citoyens. Les travailleurs intellectuels représentaient 23,5 % de l'ensemble des travailleurs en 1970 et 32,5 % en 1989. Dans les zones urbaines, les chiffres correspondants étaient de 34,5 % et 37,4 %; dans les zones rurales, ils étaient de 13 % et 20,9 %.
